



**Lignes directrices relatives  
à la formation en groupe**

**1. Critères**

- 1.1 Une formation en groupe doit avoir une durée minimum de quatre semaines.
- 1.2 Les participant(e)s doivent collaborer avec des Eglises ou des organisations liées aux Eglises dans le cadre d'activités à la base, et disposer d'une certaine expérience pratique.
- 1.3 Leur candidature doit être appuyée par une Eglise ou une organisation œcuménique.
- 1.4 Les participant(e)s doivent avoir la possibilité de transmettre les connaissances et capacités acquises.
- 1.5 Les Eglises ou organisations qui demandent une telle formation doivent veiller à ce que la formation ainsi acquise puisse être mise en pratique.
- 1.6 La formation doit être accessible aux candidats des deux sexes.
- 1.7 Toutes les activités de formation doivent comporter un élément œcuménique.

**2. Candidature à une formation en groupe**

- 2.1 La demande doit être présentée par une organisation ou institution œcuménique existante.
- 2.2 L'organisation requérante est responsable auprès du Bureau des bourses du COE à Genève de la présentation des candidatures, de l'exécution et des rapports relatifs au projet de formation.
- 2.3 Le projet de formation doit être approuvé par le comité national des bourses.
- 2.4 L'organisation requérante est priée de présenter le projet selon le schéma suivant :
  - I. Informations concernant l'organisation
  - II. Objectif de la bourse
  - III. Evaluation  
  - I.** Informations concernant l'organisation
    - a) Résumé de l'histoire de l'organisation, y compris la date de sa fondation.
    - b) Résumé de la mission et des objectifs de l'organisation.

- c) Brève description du programme ou des activités en cours de l'organisation, y compris des statistiques concernant ses services et les réussites à son actif. On mettra en évidence les activités nouvelles ou leur diversification, le cas échéant.
- d) Rapports de l'organisation avec d'autres qui travaillent dans des domaines semblables. Quel est son rôle par rapport à ces autres organisations ?
- e) Nombre des membres de la direction, effectifs du personnel rétribué à plein temps et à temps partiel et des bénévoles.

## II. Objectif de la bourse

### Situation

- a) A quels besoins, nécessités, défis ou chances de la communauté la proposition est-elle destinée à répondre ?
- b) Comment a-t-on déterminé cette orientation et qui a participé au processus de décision ?

### Activités

- a) But/s général/généraux par rapport à la situation décrite ci-dessus.
- b) Objectifs ou moyens de parvenir au/x but/s.
- c) Activités particulières pour lesquelles un financement est demandé.
- d) Personnes chargées de réaliser ces activités.
- e) Calendrier prévu.
- f) En quoi ces activités vont-elles être utiles à la communauté à laquelle elles s'adressent ? Définir aussi clairement que possible les effets recherchés.
- g) Le cas échéant, stratégies à long terme destinées à soutenir ces efforts.

## III. Evaluation

- a) Veuillez décrire vos critères de réussite. Quel est le résultat souhaité de vos activités ?
- b) Comment allez-vous mesurer ces changements ?
- c) Qui sera chargé d'évaluer ces activités (personnel, direction, personnes concernées, communauté, experts) ?
- d) Que ferez-vous des résultats de l'évaluation ?

### 2.5 La demande doit comporter les éléments suivants :

- Programme de formation
- Indications concernant le matériel de travail
- Renseignements sur le nombre des participant(e)s, leurs activités dans l'Eglise ou l'organisation liée à l'Eglise, leur lieu d'origine, les frais de voyage
- Renseignements sur le lieu de formation, le coût de la pension et du logement, les salaires des formatrices/formateurs ou enseignant(e)s
- Budget global du projet de formation.

### 2.6 Le rapport doit comprendre

- Un rapport sur la formation
- Un compte des dépenses avec justificatifs.